

## CONSÉCRATION

### DE MGR. ELZEAR ALEXANDRE TASCHEREAU

LE 19 MARS 1871. (1)

La nomination de Mgr. Taschereau au Siège Archiépiscopal de Québec a été saluée, par tous les Catholiques de ce pays, comme un heureux événement pour l'Eglise du Canada. Tous s'accordent à dire que la succession difficile de Mgr. Baillargeon ne pouvait être confiée à une personne plus digne que l'éminent Directeur de l'Université-Laval, dont la sainteté, la science, les services rendus à la religion sont connus de tous. Mgr. Taschereau a été nommé sur la demande expresse qu'en a faite Mgr. Baillargeon, alors qu'il était mourant, au Souverain-Pontife ; et Pie IX n'a pas cru devoir se refuser à sa pressante sollicitation, bien que l'on doive d'ordinaire choisir le Métropolitain d'une Province, parmi l'un des évêques alors siégeants. Avant sa mort, Mgr. Baillargeon appela auprès de lui M. Taschereau et l'informa qu'il allait le désigner comme son successeur. Ce dernier voulut refuser cette haute charge de confiance ; mais Mgr. Baillargeon insista, et lui dit que c'était là son dernier vœu, et qu'il en réclamait l'acceptation de la part de son si dévoué co-opérateur à l'œuvre du Seigneur.

M. Taschereau dut se rendre aux désirs de l'illustre mourant, et le Souverain-Pontife, en envoyant les Bulles d'Archevêque à celui qu'il avait désigné, a montré hautement sa déférence pour l'éminent défunt, dont il appréciait les belles vertus et l'éminente qualité, à leur juste mérite. Le vœu de Mgr. Baillargeon est aujourd'hui réalisé, et le successeur de son choix a été consacré aujourd'hui par l'une des plus imposantes cérémonies religieuses qui se soient vues en ce pays. Mgr. Taschereau est à présent métropolitain de cette Province ; et son passé nous autorise à espérer belle qu'il jettera un nouveau reflet de gloire, de nouveaux arômes de vertu sur le trône épiscopal illustré par les Laval et les Plessis.

Les solennités de l'Eglise catholique, lorsqu'elles sont célébrées dans toute la grandeur qui leur est propre, ont quelque chose qui frappe d'admiration les plus indifférents spectateurs ; mais c'est surtout dans le Sacre d'un Evêque, que l'Eglise déploie cette pompe de souvenirs qui laissent des impressions indicibles dans le cœur chrétien.

Si l'Eglise gravite autour du Vatican, qui est à Rome ; sa force d'expansion ou de conservation repose dans les Evêques de l'Univers.

(1) Extrait de la *Minerve* du 29 Mars 1871.

Ce sont les généraux actifs qui mènent les fidèles aux combats du Seigneur. Rome gouverne, et le corps des évêques lutte pour la défense de ce gouvernement ecclésiastique universel. Ils combattent dans la plaine, tandis que le nouveau Moïse, suspendu entre l'homme et la divinité, prie sur la Montagne. Ils supportent tout le poids du jour ; ils entretiennent le feu sacré de la foi ; c'est leur souffle qui le ravive dans l'âtre endormi du cœur indifférent. Ce sont eux qui font sur la terre la police de Dieu. Le mot évêque, en effet, ne signifie rien autre chose qu'inspecteur et gardien. *L'Episcopus* était, chez les Athéniens, un magistrat qui parcourait les villes de l'Attique, pour reprimer les abus et rendre la justice. Dans la primitive Eglise, les évêques furent, pendant des siècles, les premiers et suprêmes dignitaires de la hiérarchie ecclésiastique. On les appelait *Pontifes, Papes, Dieux terrestres, Anges des églises, Juges des églises; etc.*

La prééminence des évêques est de droit divin, et c'est dans ce sens que St. Ignace, disciple de St. Pierre, écrivait aux Magnésiens : " Je vous exhorte à vous conduire en toutes choses, avec cet esprit de concorde qui vient de Dieu, regardant l'Evêque comme tenant au milieu de vos assemblées la place de Dieu même. " C'est encore dans ce sens, que l'Eglise primitive nous a transmis la coutume de nous prosterner devant l'évêque pour avoir sa bénédiction. Ce sont les premiers chrétiens qui élevèrent un trône à l'évêque dans l'église.

Ces divers attributs de l'évêque ont, de tous temps, inspiré un respect sans bornes pour cette dignité. Les fidèles leur portent un dévouement qui n'est égalé que par leur amour. Aussi, tout ce qui concerne l'évêque, touche aux fidèles mêmes.

La consécration épiscopale de Mgr. Taschereau avait ce point de remarquable que, pas moins de neuf prélats rehaussaient de leur présence l'éclat de la fête. On y remarquait Sa Grâce, John J. Lynch, Archevêque de Toronto ; Mgr. I. Bourget, év. de Montréal ; Mgr. Jos. Eug. Guigues, év. d'Ottawa ; Mgr. E. J. Horan, év. de Kingston ; Mgr. John Farrel, év. de Hamilton ; Mgr. L. F. Laffèche, év. des Trois-Rivières ; Mgr. A. LaRocque, év. de St. Hyacinthe ; Mgr. J. Langevin, év. de Rimouski, et Mgr. de Goësbriand, év. de Burlington, dans l'Etat du Vermont.

Un nombreux clergé se pressait dans le chœur, et on notait surtout la présence de prêtres blanchis par l'âge, et venant attester par leur présence tout leur dévouement à l'égard du successeur de Mgr. Baillargeon.

Des sièges avaient été placés au bas de la balustrade ; ils étaient occupés par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Belleau, leurs Honneurs les Juges Caron, Monck, Taschereau, Doucet et McGuire ; M. Gauthier, Consul français, l'hon. M. Thibaudeau, conseiller législatif, les Représentants de la presse et autres.

Tout le Corps Universitaire était présent, ainsi que MM. les Professeurs de l'Ecole Normale-Laval, les Officiers des troupes régulières et de la milice et un grand nombre d'autres personnages distingués. Parmi les membres du Clergé de l'Archidiocèse, on comptait plus de 110 prêtres ; un grand nombre étaient accourus des diocèses de Montréal, des Trois-Rivières, de Rimouski, quelques-uns des diocèses de St. Hyacinthe, d'Ottawa, de Toronto, de Hamilton et de London.

L'église était magnifiquement bien décorée ; des drapeaux multicolores s'enroulaient dans les parties ornementées du chœur et on remarquait, directement au dessus du Maître Autel, près du plafond, les armes papales entourées des drapeaux pontificaux, français et anglais.

M. Ernest Gagnon présidait à l'Orgue, et il a su tirer admirablement profit des brillantes harmonies de l'instrument sacré. La seizième messe d'Haydn a été chantée par le chœur de l'Union Musicale, avec un succès fort rare. Les nombreuses beautés de cette messe où l'auteur y a introduit tant de nuances et de variétés, ont été, on ne peut mieux, mises en relief par plusieurs des voix les mieux exercées de Québec.

Sa Grandeur Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, officiait comme évêque consécrateur, assisté de M. le Grand Vicaire Cazeau, du Révd. M. Buteau, Supr. du Collège Ste Anne la Pocatière, et du Révd M. Lagacé, Principal de l'Ecole Normale-Laval.

L'archevêque Elu avait pour assistants, Mgr Horan et Mgr LaRocque.

Voici quel a été le cérémonial :

Les cérémonies du Sacre sont nombreuses, et agissent plus encore sur le cœur que sur l'imagination, parce qu'elle y évoque tous les anciens souvenirs des âges héroïques du Christianisme. La cérémonie du Sacre ne peut avoir lieu qu'un dimanche, ou un jour de fête. Il faut, dans l'église, diverses décorations particulières ; les chandeliers sont comptés, les nappes sont disposées d'une certaine manière ; il faut des tapis au pied de l'autel. Il faut deux autels, l'un maître autel, pour le célébrant, l'autre latéral, pour le nouvel élu. L'autel latéral doit porter huit cierges d'une livre chaque. On doit y déposer huit serviettes de toile fine, d'une dimension spécifiée. Il faut mettre dans le chœur deux pains, l'un doré et l'autre argenté, et deux barils de vin, l'un aussi doré et l'autre argenté.

Les évêques ont dû se préparer à la cérémonie par le jeûne, la veille. Le célébrant met ses vêtements épiscopaux dans le chœur, savoir : sandales, amict, aube, cordon, croix pectorale, étole, tunique, dalmatique, gants, planette, mitre, anneau pontifical, crosse, etc. Les évêques assistant l'élu sont en rochet.

Une partie des cérémonies sont fondées sur les anciennes traditions de l'Eglise.

Le costume des évêques, dans la haute antiquité, n'était autre que

celui des apôtres eux-mêmes, c'est-à-dire un vêtement commun composé de la tunique et du *pallium*. Dès l'époque où les vêtements ecclésiastiques furent établis, on voit, en général, les Evêques Latins vêtus de la planète ou *casula*, et les Grecs de la dalmatique.

Les évêques sont représentés soit bénissant, soit priant, les bras tendus ; parce que leurs deux principales occupations sont de prier assidument pour eux-mêmes et pour le peuple, et de faire descendre sur les fidèles les faveurs célestes par leurs bénédictions. Ils paraissent aussi, dans les anciennes peintures et dans les mosaïques, avec le livre de l'Evangile à la main gauche, parce que les évêques sont chargés de garder ce précieux dépôt dans toute sa pureté, et d'en distribuer au peuple l'aliment sacré. C'est pour ce motif que, de toute antiquité, ce livre divin est placé sur la tête de l'évêque pendant son ordination. " Un évêque tenant dans sa main l'évangile, dit St. Cyprien, on peut le tuer, on ne le vaincra pas. "

*Insignes des Evêques.*—1° La *Mitre*. Chez les Romains, le mot *mitra* désignait la coiffure des femmes, et *mitella* celle des vierges, et ces noms furent adoptés même par les chrétiens dans la même acception. La coiffure des rois indiens s'appelait aussi mitre, c'était peut-être celle qui portait le même nom chez les Juifs, et dont se servaient leurs prêtres dans les fonctions sacrées. Dans les premiers siècles, la mitre des évêques n'était guère qu'une sorte de bandelette, ou une lame étroite de métal liée autour de la tête, à peu près semblable à cette lame d'or que portait à sa coiffure le grand prêtre de l'ancienne loi, et sur laquelle étaient inscrits ces mots : *Sanctitas Domino*. St. Jean l'Evangéliste, au rapport de Polycrate, ornait ainsi son front d'une feuille d'or. Il paraît évident que telle doit être l'origine de la mitre épiscopale.

Jusqu'au sixième siècle, elle s'écarta peu de cette primitive simplicité, ainsi que l'attestent les monuments. Ce fut à cette époque que Jean Cappadox, évêque de Constantinople, commença à ajouter à la mitre des ornements, composés de broderies et de saintes images peintes ou brodées. Les Latins imitèrent bientôt cet exemple, et il est aisé de suivre la transformation de la mitre, soit dans les mosaïques, soit dans les mitres anciennes que conservent les trésors des églises. On peut voir, par une planche de Macri, qu'elle était encore fort basse au douzième siècle ; ce n'était guère alors qu'une espèce de couronne, échancrée à la partie supérieure en forme de croissant, et rappelant tout à fait ce que Théophile Raynaud dit de la coiffure des prêtres du paganisme : *Mitra episcopalis, bicornis, et paululo curvamine superne bians, respondet pileo cornuio priscorum sacerdotum ethnicorum*. Les deux fanons, qui pendent derrière la mitre, ne sont autre chose que les cordons qui servaient à tenir autour de la tête cette coiffure dans son état primitif. La coiffure des trois jeunes Hébreux

dans la fournaise, qui est elle-même une espèce de mitre, est presque toujours munie de ces bandelettes.

La mitre était un attribut tellement propre aux évêques qu'ils juraient par elle ; que le mot *corona*, par lequel elle était désignée, signifiait souvent l'épiscopat lui-même, et que le collège de l'évêque s'appelait *Socius coronæ*.

2° *Les Sandales*. Ce n'est guère qu'au neuvième siècle que les écrivains ecclésiastiques les placent parmi les insignes des évêques. Une mosaïque de Saint-Vital de Ravenne, représentant la procession qui eut lieu lors de la consécration de cette basilique, en 547, par l'évêque S. Maximien, peut fournir la matière d'une étude intéressante sur les chaussures, tant des laïques que des clercs à cette époque. L'évêque y porte des *souliers* noirs.

3° *Les Gants, chirotea*, sont mentionnés pour la première fois, au douzième siècle, par Innocent III.

4° *L'Anneau Episcopal* remonte, au moins, au quatrième siècle pour l'Occident. On pense que les Evêques d'Orient n'en adoptèrent jamais l'usage.

L'anneau que portent les Evêques est le signe de leur alliance avec leur église, alliance contractée par l'élection, ratifiée par la confirmation ou institution du Souverain Pontife, consommée par la consécration de l'élu.

A la cérémonie du Sacre de l'évêque, on bénit l'anneau, et on le lui met au quatrième doigt de la main droite.

Les anneaux (épiscopaux) ne doivent pas être mis à la main gauche, mais toujours à la main droite, comme plus digne, puisque c'est elle qui distribue les saintes bénédictions. C'est pour cela que, à la consécration, soit des Souverains Pontifes, soit des autres évêques, on met l'anneau à leur main droite.

L'Anneau a toujours été regardé comme l'un des articles les plus essentiels de la dignité épiscopale ; témoin la fameuse querelle des *Investitures* par la crosse et l'anneau, qui agita si fort l'Eglise et l'Empire au moyen âge, principalement sous le règne de l'Empereur Henri IV et le pontificat de S. Grégoire VII.

L'Anneau épiscopal doit être d'or et orné d'une pierre précieuse, sans entaille ni figure quelconque. L'or avertit l'évêque de l'obligation où il est de reproduire en sa personne les qualités de ce précieux métal : sa ductilité, en se montrant toujours doux et miséricordieux envers tous ; sa pureté, par l'intégrité de sa doctrine et de ses mœurs ; son éclat, par la splendeur de ses œuvres et de sa réputation ; son poids, par la gravité de sa tenue et de sa vie ; sa valeur, de même que l'or est le plus précieux des métaux, ainsi l'évêque doit se montrer le plus parfait des chrétiens.

L'usage le plus vulgaire de l'Anneau épiscopal, celui qui lui est commun avec tous les autres, est de sceller les lettres, comme on le voit par l'exemple de St. Augustin, et d'imprimer aux actes de leur autorité le sceau de l'authenticité, ainsi que le prouvent les instructions données par Clovis aux évêques du premier concile d'Orléans. Mais il y a eu, en outre, de tout temps, une destination spéciale et sacrée. Dans la cérémonie de la consécration des autels, l'Evêque appose son sceau sur la petite boîte de Reliques qu'on place sous la table consacrée. Dès la plus haute antiquité il a servi à sceller les Reliquaires.

On comprend que, eu égard à tous ces saints usages auxquels il est affecté, l'Anneau des évêques ait dû être, dans tous les temps, l'objet d'une grande vénération. C'est ce sentiment de pieux respect qui, sans doute, a fait naître la coutume de le donner à baiser aux cleres dans certaines parties de la liturgie, et aux simples fidèles en diverses circonstances, notamment avant la réception de la sainte Eucharistie.

5° *Le Baton Pastoral* est d'une origine fort ancienne. Sans nous arrêter à l'opinion qui voudrait le faire remonter aux Apôtres, nous citerons celle de Baronius qui, d'après les plus solides autorités, dit que les évêques s'en servaient certainement au quatrième siècle.

Primitivement le Bâton Pastoral était de bois de cyprès le plus communément ; il y en eût d'or et d'ivoire. Plus tard, et dès le commencement du sixième siècle, on eut des crosses ornées d'or, et enfin des crosses d'or ou d'argent massif. Nous en avons la preuve dans le testament de St. Rémi, rapporté dans l'histoire de Flodoard, où il est fait mention d'une crosse d'argent façonnée.

On a donné au bâton pastoral plusieurs noms : celui de *pedum*, parce qu'il ressemble à la houlette du berger qui est recourbée pour ramener et saisir les brebis ; celui de *ferula*, du verbe *ferio* " je frappe " parce que le pasteur doit quelquefois user de sévérité envers ses ouailles. Le Pape, non plus que les cardinaux évêques à Rome, ne se sert pas de la crosse.

6° *La Croix Pastorale*.—Les évêques portent une croix suspendue sur la poitrine. Cet usage a pu dériver de la coutume qu'avaient primitivement les évêques d'avoir sur eux un reliquaire renfermant des ossements de saints, et plus tard du Bois de la vraie Croix. Le reliquaire prit peu à peu la forme d'une croix.

Quant aux cérémonies du Sacre, elles respirent toutes une poésie, qui charme ceux qui les observent attentivement et, en cela, nous pouvons dire qu'aujourd'hui les fidèles étaient tout yeux pour ne pas manquer un seul des détails.

Le nouvel élu est arrivé dans le chœur, à la suite du célébrant, sans vêtements sacerdotaux. Il est allé les prendre à l'autel latéral.

Une première cérémonie qui ne manque pas d'intérêt, c'est la lecture

du Bref Pontifical, et la prestation du serment par le nouvel Elu. Pour satisfaire à ces formalités, le célébrant fait mettre son siège sur les degrés de l'autel ; l'élu s'assit dans le chœur en face de lui, et les deux évêques assistants se placent de chaque côté de l'élu en faisant face, l'un à son côté droit, l'autre son côté gauche.

L'élu a prêté alors le serment suivant :

Moi, Elzéar-Alexandre Taschereau, nommé Archevêque de Québec, je serai de ce jour et à l'avenir, fidèle et obéissant au bienheureux apôtre Pierre, à Notre Maître le Pape Pie IX et à ses successeurs canoniquement intronisés. Je ne prendrai part, ni de fait, ni de consentement, à tout projet qui pourrait leur faire perdre la vie ou quelques membres, ou surprendre leur bonne foi, ou leur faire violence ou leur porter injure de quelque manière que ce soit. Je ne découvrirai à personne, si je sais qu'il en résultera quelques inconvénients, tout ce que, lui et ses nonces me confieront. Je défendrai la papauté romaine et le royaume de St. Pierre, contre tous ses détracteurs. Je recevrai avec honneur les légats du St. Père et je les aiderai dans leurs besoins. Je m'engage à conserver, défendre, augmenter et promouvoir les droits, les privilèges et l'autorité de la Sainte Eglise Romaine et les décisions de notre Seigneur le Pape et de ses successeurs. Je ne participerai en aucune manière à des menées contre Notre Saint Seigneur, ou l'Eglise Romaine, au détriment et au préjudice de leurs droits, honneur, lois et pouvoir. Et si je découvre l'existence de telles menées, je ferai tout en mon pouvoir pour les empêcher, et, en autant que possible, j'en avertirai Notre Seigneur ou une personne qui pourra le lui faire savoir. J'observerai de toutes mes forces les décrets, décisions, réserves, dispositions et mandements apostoliques des Saints Pontifes, et je les ferai observer par les autres. Je combattrai en autant que possible, les hérétiques, schismatiques et rebelles à Notre Seigneur ou à ses successeurs. Je me rendrai aux synodes, quand j'y serai appelé, à moins que je sois soumis à des empêchements canoniques. Je me rendrai personnellement, tous les dix ans, *ad Limina apostolorum*, et je rendrai compte à Notre Seigneur ou à ses successeurs de ma gestion pastorale et de tout ce qui concerne l'état de mon église, la discipline du clergé et des fidèles, en un mot, touchant le salut des âmes qui m'ont été confiés. Je recevrai avec soumission les mandements apostoliques et je les exécuterai avec fidélité. Si je suis empêché par des raisons légitimes, je le ferai exécuter par un délégué ayant des pouvoirs spéciaux à cet effet, du sein de mon chapitre, ou par d'autres élevés en dignité, ou autres personnes qualifiées, ou à défaut de ceux-ci, par un prêtre séculier, dont la piété sera connue. En même temps, je communiquerai mes raisons avec pièces justificatives au Cardinal de la Sainte Eglise catholique, président au Conseil de la Sacrée Congrégation. Je ne vendrai pas, ne donnerai, n'aliénerai

ou n'hypothéquerais de quelque manière que ce soit, les possessions relevant de ma mense, même du consentement de mon chapitre, avant d'avoir consulté le Pontife Romain. Et si je me rends coupable de quelque aliénation, je me sou mets aux peines encourues par le S. Siège.

Alors commence l'examen de l'élu. Le consacrant lui pose plusieurs questions :

D.—Voulez-vous, vous qui entendez les Saintes Ecritures, les enseigner au peuple, de parole et d'exemple ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous observer, enseigner et conserver les traditions des Pères orthodoxes et les Constitutions du Saint-Siège ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous jurer obéissance et soumission à St. Pierre, qui a reçu le pouvoir de lier et de délier, et à Son Représentant, Pie IX, etc ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous vous éloigner de tout mal et tout faire tourner au bien, en autant que vous le pourrez ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous pratiquer la chasteté et la sobriété, avec le secours de Dieu ?

R.—Je le veux.

R.—Voulez-vous ne vous occuper que des choses du Ciel et demeurer étranger aux transactions de la terre et à ses lucres honteux, autant que la faible humanité pourra vous le permettre ?

R.—Je le veux.

D.—Voulez-vous être affable et miséricordieux pour les pauvres, les voyageurs et tous les indigents ?

R.—Je le veux.

Le célébrant lui fait définir sa profession de foi, qui est une formule des dogmes sacrés. Puis, on célèbre une partie de la messe jusqu'au premier évangile, l'élu étant retourné à son autel, où on lui a mis les sandales, la croix pectorale et l'étole, et où il dit la même partie de messe que le célébrant.

Les évêques officiants et l'élu reprennent alors leur place primitive devant le Maître-Autel, et le célébrant indique à l'élu les devoirs de l'épiscopat, qui consistent à *juger, interpréter, consacrer, ordonner, faire les offrandes, baptiser et confirmer.*

Ici, se présente une des cérémonies les plus touchantes. On entonne les litanies des saints, cette prière de toute la terre à tout le ciel, et l'élu, priant comme dans les temps primitifs, s'étend sur la dure, la face contre terre. Cette attitude, profondément humiliante, indiquant le néant de l'homme devant la Majesté de Dieu dont l'élu va être le représentant, produit une vive impression dans les cœurs des fidèles et fait comprendre

comment l'Eglise apprend à ses enfants à dompter les mouvements d'un amour-propre absurde.

Le célébrant bénit l'écu à trois reprises différentes et lui met alors l'Evangile sur la tête en disant : *Recevez le Saint-Esprit*. Aussitôt, il l'oingt du Saint Chrème et lui enveloppe la tête dans une banderole de toile fine, tandis que l'on chante : " C'est comme le parfum répandu sur la tête, " qui est descendu dans la barbe, dans la barbe d'Aaron, qui est tombé " sur le bord de ses vêtements, etc." Le célébrant lui pose alors une seconde bandelette autour du cou et lui met le Saint Chrème sur les mains. Puis il bénit le bâton pastoral et le lui donne en disant : " Recevez le " bâton du Pasteur, afin que vous soyez tendrement sévère en corrigeant " le vice, que vous vous fassiez obéir sans colère, que vous flattiez les " esprits en favorisant la vertu, sans négliger la censure dans une sévérité " tranquille."

Il bénit pareillement l'anneau, le lui donne en ajoutant quelques paroles, et il lui présente ensuite le livre des évangiles fermé en disant : " Recevez l'évangile, et allez prêcher au peuple qui vous est confié, etc.

Le consacré retourne à son autel, se lave la tête et les mains, se passe le peigne d'ivoire sur les cheveux, et, sur les deux autels, l'on continue séparément la messe jusqu'à l'offertoire inclusivement.

Le consacré revient ensuite à sa première place et offre au célébrant deux cierges allumés de quatre livres, un pain doré et un pain argenté, un baril de vin doré et un baril de vin argenté, et la messe se continue sur un seul autel jusqu'à la bénédiction.

Ici, le célébrant bénit la mitre et la lui met sur la tête en disant qu'il lui met le casque du combat, qui va le rendre terrible aux adversaires de la vérité. Il bénit également les gants, l'anneau et les lui livre.

Soudain une clameur de triomphe s'élève dans l'enceinte sacrée : on dirait une voix mystérieuse qui se dégage à la fois des poitrines des colonnades, des joyeuses guirlandes du fond des murs émus. L'autel sourit sous sa parure élégante, les riches décorations du temple tressaillent ; la voûte semble s'entrouvrir pour livrer passage à ces accents d'une sainte allégresse ; un limpide courant d'harmonie, reliant la terre aux parvis célestes, semble porter au pied du Très-Haut la vive reconnaissance d'un peuple qui a vaincu. C'est le *Te Deum*, accords graves et accents joyeux, chant du cœur et prière de l'âme, élan spontané de gratitude et cri brûlant d'amour, harmonie céleste de l'Eglise et parole de Dieu, c'est le *Te Deum* qui parcourt les échos de l'enceinte sacrée, et qui s'élève chargé de l'harmonieuse piété des fidèles. Fils de l'Eglise, enfants de Dieu, réjouissez-vous et chantez : un guerrier redoutable vient d'être armé chevalier de Dieu. L'Eglise lui a remis une armure impénétrable, et a ceint son front du casque étincelant des combats. Il sera le chef d'une église,

il sera le foyer d'où s'échappera la charité et l'amour, en rayonnements divins. A lui la force, à lui la science, à lui la vertu, à lui les armes qui triomphent.

C'est le délégué d'un Dieu : l'église vient de lui conférer, dans un pieux et brûlant baiser de paix, les plus nobles prérogatives que l'humanité puisse espérer. Le salut est entre ses mains pour qu'il le répande et le prodigue partout autour de lui.

Le voilà l'élu de Dieu, beau de zèle et d'ardeur, défiant cet ennemi qui s'appelle *Légion* ; le voilà muni de la plénitude des prérogatives sacerdotales. Son âme porte l'empreinte toute fraîche de cette visite divine, de ce caractère surnaturel, de cet investiture de pouvoirs extraordinaires. La grâce céleste rayonne de tout son être. Heureux ceux qui profiteront des prémices de ces libéralités sacrées ! Aussi, le nouvel évêque sort du sanctuaire, parcourt la nef, traverse la foule et répand à pleines mains ces précieuses bénédictions dont l'Eglise vient de lui confier le dépôt.

La croix pectorale qui a été donnée à l'Archevêque, est un ouvrage vraiment artistique exécuté par M. Cyrille Duquet de Québec.

L'escarboucle qui est placée au centre est fort jolie. Il y a une perle blanche à chacune des extrémités de la croix. La croix et la chaîne sont en or massif, qui provient des mines de la Chaudière. L'anneau pastoral est un fort beau présent du digne frère de l'Archevêque, M. le Juge Taschereau.

Presqu'à la fin de la solennité, Mgr. Langevin monta en chaire et prononça un magnifique sermon, dont voici l'analyse, et auquel il ne pût donner beaucoup de développement vu la longueur de la cérémonie.

Mgr. de Rimouski prend pour texte ces paroles des Saintes Ecritures : " Dieu ne laisse pas dans l'affliction la veuve et l'orphelin." Mgr. dit que depuis plusieurs mois, la population de ce Diocèse pleurait l'illustre Archevêque qui est allé, là-haut, cueillir la Couronne décernée à ses vertus. De nombreux enfants demandèrent au Seigneur d'avoir pitié d'eux et de mettre terme au veuvage de l'Eglise. Le vœu a été rempli et, aujourd'hui, ils ont à fêter l'élévation à l'épiscopat du distingué Coopérateur de Monseigneur Baillargeon, depuis longtemps Recteur de l'Université-Laval, cette Institution d'éducation qui est la première du pays et qui a rendu tant de services, ainsi que le Souverain-Pontife a bien voulu le rappeler dans ses bulles. Aussi Eglise de Québec, réjouis-toi, revêts-toi de tes ornements de fête qui puissent répondre à l'allégresse de tes enfants ; mets à ton digne évêque les sandales, l'étole et la croix pastorale ; mets une mitre sur sa tête, un sceptre pastoral à ses mains ; réjouis-toi car ton Pasteur a été choisi, entre les plus dignes, pour lui succéder par celui qui t'a si long-

temps édiflée par ses vertus. Je ne crois pas commettre une indiscretion en rapportant ici les paroles qu'il m'adressait quelques jours avant sa mort : " Je le sais, me disait-il, ma tâche est finie. Je vais employer les quelques jours qui me restent à prier le Seigneur, qu'il me donne un successeur selon son cœur, et à lui offrir les douleurs de ma maladie pour que son administration ait de bons résultats. Ce Successeur est aujourd'hui élu, et son épiscopat s'ouvre sous les meilleurs auspices. Il commence avec cette belle fête de Saint-Joseph, le patron du pays, au milieu des plus imposantes cérémonies, et en présence d'une affluence considérable du clergé et de laïques. Depuis le Représentant de Notre Souveraine ; depuis l'homme d'Etat jusqu'au plus humble artisan, tous ont voulu venir s'agenouiller dans ce temple du Seigneur, pour implorer les bénédictions divines sur cette Eglise métropolitaine et sur son Prélat. Et toute cette pompe enfin ne donne-t-elle pas une idée de la dignité, dont vient d'être revêtu notre nouvel Archevêque ? Le mot évêque veut dire surveillant épiscopal. Un évêque est la sentinelle, nommée pour veiller au salut de la société, et il doit jeter le cri d'alarme à l'heure du danger. C'est en même temps un serviteur sage et fidèle, établi par le Seigneur comme le gardien vigilant de sa maison. Le siège élevé qu'il occupe au-dessus des autres est une marque, dit St. Ambroise, qu'il a été promu à la charge éminemment importante de veiller sur les besoins de son Diocèse. L'évêque est aussi appelé grand prêtre, parce qu'il reçoit la plénitude du sacerdoce. Les Saints Pères disent que l'épiscopat est l'ordre le plus élevé dans l'Eglise, parce que cela le constitue chef et lui remet des pouvoirs étendus. Les membres du clergé voient en lui un supérieur, et ils se serrent auprès de lui comme les enfants près de leur mère ; ils l'aiment, le respectent et se souviennent lors de la consécration de l'obéissance filiale qu'ils ont eu pour ses prédécesseurs.

Le peuple subit l'influence de ses pasteurs ; il se sent pénétré d'un attachement sincère à l'égard de son évêque, et tous, prêtres et laïques, se laissent guider par celui qui est nommé à leur direction spirituelle. Les saintes lettres et le droit canon décernent à l'évêque le titre de pontife. Comme Moïse, il prie sur la montagne pendant que le peuple combat dans la plaine ; il a le pouvoir de donner les saints ordres, de consacrer des évêques, de célébrer le sacrifice de la messe, de pardonner et de diriger. C'est un pouvoir sublime que Dieu lui a confié. Il a encore un autre titre, c'est un pasteur. Notre Seigneur a confié à un seul la direction de son troupeau, *unum ovile, unus pastor*. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un chef est préposé à la garde de chaque troupeau particulier, et c'est ce qu'explique fort bien le Concile du Vatican. Comme premier pasteur du diocèse, il est obligé de conduire son troupeau, de le nourrir de la doctrine vivifiante de la foi, de le détourner des pâturages empoisonnés de l'erreur. Voilà pourquoi il porte la houlette, pour éloigner non-seulement les loups

ravisseurs, mais encore les brebis qui voudraient s'éloigner du bercail : il doit sonder et guérir les maladies de l'âme, panser les blessures du cœur, et allier une grande mansuétude à une non moins grande pureté de discipline, joindre en un mot la sévérité à la douceur, tel que l'ont fait tous ces grands évêques dont le nom est resté.

L'évêque doit être l'ange de son église : suivant l'expression de l'apocalypse, c'est l'envoyé de Dieu, chargé par le roi des rois de le représenter vis-à-vis du peuple, et de contribuer à son œuvre sur la terre. C'est pourquoi on place l'Évangile sur les épaules de l'évêque, et on lui remet le livre des évangiles en lui disant : "allez prêcher l'Évangile au peuple confié à vos soins." L'évêque a le droit de confirmer et de juger, il est le gardien de la doctrine dans son diocèse, il doit enseigner la foi au peuple, le détourner de l'erreur et interpréter la loi de Dieu. Pieux fidèles, dites-nous le bonheur que vous ressentez d'être au pied de votre nouveau pasteur, et de l'acclamer ! Et vous, membres de ce clergé si respectable, dites-nous aussi le bonheur que vous avez goûté en approchant, pour la première fois, de sa personne sacrée, et en baisant pour la première fois son anneau pastoral ! Réjouissez-vous en ce jour que le Seigneur a fait : *Dies quem fecit Dominus*. Et vous, digne Archevêque de l'autre Province, permettez-moi de vous remercier de votre présence à une solennité que vous présidez si dignement ! Et vous, Mgr. l'Archevêque, je n'ose vous féliciter, car, comme ancien enfant de Québec, je connais trop les sentiments de foi qui vous animent ! Permettez-moi, cependant de dire combien je suis heureux de vous voir assis au trône, où vous a appelé la confiance du Souverain Pontife et de vos Suffragants, et qui a été sanctifié et rendu illustre par les Laval, les Plessis, les Briand et les Hubert, ainsi que par les Signaï, les Turgeon et par les Baillargeon, dont la génération actuelle admire les vertus. Si je l'osais, Monseigneur, j'ajouterais, ah oui ! nous le sentons, nous en avons la ferme conviction, que vous ferez observer les Saints-Canons et la discipline ecclésiastique ; que vous servirez d'exemple par votre travail, comme par vos vertus, et que par votre volonté énergique, vous ferez revivre les temps d'union, de foi, de subordination hiérarchique. Mais je m'arrête, et ce en me faisant l'interprète du clergé, des communautés religieuses et des fidèles, pour vous souhaiter, sous la protection de St. Joseph et de la Sainte-Vierge, prospérité et longue vie.

Après la cérémonie de la consécration de l'Archevêque, le dîner fut servi aux membres du clergé dans la grande salle du Séminaire. Le repas terminé, Mgr. l'Archevêque Taschereau remercia le Séminaire de sa généreuse hospitalité, ainsi que du magnifique don de la chafne en or qu'il lui a présenté. Ses paroles furent des plus agréables.

Mgr. Lynch, archevêque de Toronto, prononça aussi un discours dans

lequel il fit ressortir combien l'église du Haut-Canada était redevable à celle de Québec. Ses paroles furent fort spirituelles et très-applaudies, il insista en termes très-affectueux sur la nécessité de l'union.

Les convives se rendirent ensuite dans la salle de récréation des écoliers du Séminaire, laquelle avait été décorée pour la circonstance. Ils furent reçus au son de la musique, et l'adresse suivante fut présentée à Mgr. l'Archevêque

---

*Adresse des Elèves du Petit Séminaire.*

Monseigneur,—Les élèves du Petit Séminaire de Québec ne sauraient dissimuler la part toute spéciale qu'ils ont prise à la joie unanime, que votre élévation au Trône Archiépiscope a fait naître au sein de toute la Puissance du Canada.

Vous avez été, tour à tour, Élève distingué de la Maison où nous avons le bonheur d'étudier nous-mêmes; l'un de ses Professeurs durant seize années; puis, Préfet des Etudes, et enfin, notre Supérieur pendant plus de sept ans.

N'était-ce pas comme l'Ainé illustre de notre famille, qui était appelé, par la voix du Souverain-Pontife, au poste le plus élevé de notre Hiérarchie Ecclésiastique? Comment ne pas nous réjouir en voyant ainsi notre estime recevoir de la plus Haute Autorité, qui soit sur la terre, comme une consécration solennelle!

Nos prévisions, s'il nous est permis de le dire, venaient d'être réalisées. Bien des fois, Monseigneur, nous nous étions dit, en famille, ce que le public redisait bien haut. Tant d'élévation dans les idées; une si grande droiture d'intentions; des connaissances si variées et si étendues; tant de bonté dans vos rapports avec vos subalternes; toutes ces qualités de l'esprit et du cœur devaient attirer l'attention sérieuse du Premier Pasteur de l'Archidiocèse, et vous faire gravir, un jour, les degrés d'un trône où nos vœux vous avaient déjà placé.

Pourtant, Monseigneur, oserions-nous, nous aussi, vous l'avouer aujourd'hui? A nos premiers sentiments d'allégresse est venu un instant se joindre une idée passagère d'inquiétude. Aurions-nous une place aussi large dans cette âme que vont occuper toutes les églises, toutes les œuvres et, pour ainsi dire, toutes les personnes d'un immense Diocèse?

Mais bientôt nous nous sommes rassurés. Déjà, depuis que Dieu vous a séparé de nous, vous êtes venu nous donner de nouvelles preuves de votre attachement. Dieu vous a communiqué, Monseigneur, une admirable puissance d'aimer, et d'agir. Comme une flamme ardente saisit les

aliments nouveaux qu'on lui présente, sans abandonner ceux que dévorait déjà son activité ; ainsi votre charité s'étendra à tout sans délaisser les objets de ses premières affections. Nul de ceux que vous avez si longtemps appelés vos enfants, ne perdra ce beau titre. Vous serez tout à tous, Monseigneur, sans cesser d'être à nous, nous en avons la douce espérance.

Et nous, Monseigneur, en retour de tant de bonté, nous ne nous lasserons, comme vous nous l'avez si ardemment demandé, nous ne nous lasserons de prier pour votre auguste personne. Nos vœux les plus sincères accompagneront partout vos pas. Dieu ne pourra se dispenser d'écouter nos voix, parce que la reconnaissance et l'affection les élèveront jusqu'à son trône.

### *Réponse de Monseigneur.*

Messieurs et chers Enfants,—J'avais naguère un beau jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués ; nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher. J'aimais à m'y promener ; j'aimais à suivre l'épanouissement de ces fraîches roses, que le retour de l'année scolaire faisait éclore, et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété, mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédiction.

Un matin, que je me garderai bien d'appeler un beau jour, on vint me dire tout à coup : Votre jardin s'est agrandi, il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une Province !

Et j'ai dit : *Fiat voluntas !* mais mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai à lui. C'est là que la Divine Providence me plaça jadis, humble plante, pour m'y faire prendre racine et m'abreuver de sucs bienfaisants ; je tiens à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre, qui ombragera toute une Province, pourvu que mon cher petit jardin soit encore là, près de moi, protégé par mes branches, et me réjouissant toujours par ses fleurs et par ses fruits.

Je vois, mes chers Enfants, par votre adresse, que mes vœux ont été exaucés, et que toujours vous voulez être ma consolation par votre affection, mon espérance par votre piété, ma joie par votre application à l'étude. Dieu soit béni, qui donne à son pauvre serviteur une telle faveur ! Dans la position qui m'est faite, j'ai besoin d'un grand nombre de coopérateurs pleins de science et de piété ; la mort moissonne, chaque jour, dans les rangs du clergé, il faut que de nombreuses vocations remplissent les vides. C'est sur vous, mes chers Enfants, que je compte pour cela. Ce n'est pas en vain que la Providence vous donne tant de moyens de vous instruire solidement, et de vous perfectionner de jour en jour dans la piété. Elle a sur vous des desseins que vous tiendrez à honneur et à bonheur de réaliser par votre obéissance, par votre sagesse, par votre diligence ; mais surtout

par cette piété qui a les promesses de la vie présente et de la vie future, j'en ai une ferme confiance appuyée sur une expérience de bien des années.

D'autres mains vont cultiver désormais mon cher petit jardin, mais ce sont d'autres moi-même, et tout ce que vous leur témoignerez de confiance, d'attachement, d'obéissance et de piété filiale, réjouira mon cœur et fortifiera mon espérance.

---

*Adresse de la Société Saint Jean-Baptiste.*

Monseigneur,—Permettez à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec d'approcher de Votre Grandeur, et de vous présenter ses plus sincères félicitations sur votre élévation au poste éminent où vient de vous appeler le Souverain-Pontife.

Depuis longtemps déjà vos hautes qualités, vos vertus, votre dévouement, vos longs et constants efforts en faveur du développement et du progrès des vieilles et illustres Institutions qui font l'honneur et la gloire du pays, vous désignaient d'une manière toute particulière à porter, un jour, le lourd fardeau de l'Archiépiscopat Canadien.

Votre nomination est donc une cause de joie et de bonheur pour tous les Catholiques.

La Société Saint-Jean-Baptiste est la personnification de la Nationalité Canadienne-Française. Elle représente les deux caractères qui distinguent essentiellement le Peuple Canadien : Sa Foi et sa Langue. Elle a donc pour mission d'affirmer, en tout et partout, l'attachement inébranlable de notre race aux croyances et à la langue de ses frères, et d'exprimer hautement son approbation de tout ce qui peut tendre à fortifier et à faire croître la foi catholique.

Elle se rappelle avec bonheur, qu'après les jours sombres de la conquête, lorsque les Institutions et l'existence même de la Nationalité Canadienne-Française semblaient menacée d'une ruine inévitable, le Peuple Canadien réuni tout entier sous la glorieuse et éternelle bannière catholique, sut, en repoussant victorieusement toutes les attaques, y trouver la force et le salut.

Elle est persuadée que, seule, cette fidélité aux mêmes croyances permettra au Peuple Canadien de se maintenir comme nationalité distincte, de garder intact tout ce qu'il représente ici, tout ce qui fait son orgueil et sa force, et de passer sans inquiétude et sans dangers, par ces jours d'épreuve et de deuil que la Providence, dans ses vues toutes divines, envoie quelquefois aux nations comme aux individus.

Aussi la Société est-elle heureuse de voir appelé à un poste aussi éminent, que celui que vous allez occuper dans la hiérarchie catholique, un Prêtre si digne, et si capable par ses rares et admirables qualités de con-

tinuer avec fruit l'œuvre de tant de vénérables Prélats, et d'assurer le progrès de la foi catholique dans le pays.

La Société Saint-Jean-Baptiste forme les vœux les plus sincères et les plus ardents pour que la Divine Providence, en vous donnant longue vie, bénisse constamment vos dévoués et apostoliques efforts.

P. J. O. CHAUVEAU, Président, de la S. St. J. Bapt.,

C. J. LAFRANCE, S. Arch. de la S. St. J. Bapt.

*Réponse de Monseigneur.*

Messieurs,—Je vois, par votre adresse, que la grande et salutaire pensée qui a présidé à la fondation de la Société Saint-Jean Baptiste, s'est conservée toute entière parmi vous et qu'elle vivifie, comme au premier jour, cette patriotique Institution. Ça été la gloire de notre Nationalité, que d'avoir cherché, dans la Religion catholique, ce qui ne se trouve pas ailleurs, l'unité, et, par conséquent, la force. Comme vous le dites avec tant de justesse, notre histoire est là pour l'attester. Soyons toujours assez sages pour ne pas nous écarter de cette voie. Que le passé nous soit une leçon pour l'avenir.

La Religion Catholique n'est pas une pure affaire de sentiments, de préceptes et de dogmes. Elle se trouve, pour ainsi dire, incarnée dans la Sainte Eglise, qui est une société organisée, ayant son chef et ses membres, ayant une hiérarchie qui embrasse tout, depuis le Souverain Pontife jusqu'à l'enfant dont le front est encore humide des eaux sacrées du baptême. Dans cette hiérarchie, il y a ceux qui commandent au nom de Dieu. Le commandement est confié aux uns, non pour leur utilité, mais pour le bien de tous ceux qui obéissent, afin que tous ensemble, ils parviennent à leur fin dernière.

Donc, Messieurs, lorsqu'un peuple presse ses rangs autour de son clergé, il entre dans les desseins adorables du divin Fondateur de l'Eglise, et se met par conséquent dans les conditions les plus favorables, pour profiter de tout ce qu'il y a dans notre Sainte Religion, d'unité, de force, de lumière et de vitalité temporelle aussi bien que spirituelle.

Je comprends donc qu'en venant aujourd'hui saluer le chef de notre hiérarchie Canadienne, c'est moins à l'individu qu'à l'Institution elle-même que vous avez voulu rendre hommage. Les nobles et patriotiques, et surtout les religieux sentiments contenus dans votre adresse, me le prouvent évidemment. Car aux yeux de Dieu et aux yeux de l'histoire, il n'y a de véritablement grand, de véritablement fort et salutaire pour un peuple, que les Institutions par lesquelles il commence, il manifeste, il conserve, il augmente sa vie propre. Les individus ne font que passer, et s'il plaît à la divine Providence de s'en servir comme d'instruments pour exécuter ses desseins adorables, à elle seule doit revenir toute gloire et toute reconnaissance.

Permettez-moi, Messieurs, en terminant, de vous remercier des vœux ardents que vous faites pour que cette divine Providence bénissent mes humbles efforts. Je dois vous remercier aussi, au nom de notre Mère, la Sainte Eglise, dont vous vous montrez, aujourd'hui comme toujours, les enfants dévoués ; au nom de notre commune et chère Patrie, au bonheur de laquelle vous contribuez si efficacement par votre attachement à notre sainte Religion."

—

*Adresse de l'Institut-Canadien.*

Monseigneur,—En ce jour où Votre Grâce prend possession du Siège Archiépiscope de Québec, l'Institut-Canadien demande la permission de lui présenter, au nom de la jeunesse de cette ville, ses hommages les plus respectueux.

L'Institut-Canadien a eu l'honneur de voir, en tête du Tableau de ses Membres, le nom du vénérable Prélat dont nous pleurons encore la perte.

Votre Grâce veut bien permettre que son nom soit aussi inscrit sur le tableau ; c'est donc pour l'Institut un devoir d'en exprimer sa reconnaissance et de témoigner à Votre Grâce tout le prix qu'il attache à cette faveur.

L'Institut-Canadien s'est donné la mission de cultiver la belle langue que nous ont léguée nos Ancêtres, et de contribuer ainsi au maintien de notre Nationalité ; mais il n'oubliera jamais qu'il n'atteindra ce noble but qu'à la condition de répandre parmi la jeunesse le goût des saines et solides lectures, de lui faire apprécier les chefs-d'œuvre de la littérature française, et de rendre ses efforts et ses aspirations conformes aux enseignements de la doctrine catholique. A ce point, l'Institut méritera d'être regardé comme une œuvre vraiment nationale ; à ce prix aussi, il aura, nous aimons à l'espérer, l'approbation de Votre Grâce.

“ Que Votre Grâce veuille bien accepter nos félicitations les plus empressées, à l'occasion de son élévation à la haute dignité d'Archevêque de Québec. Qu'elle veuille bien croire à la sincérité des vœux que nous adressons au Ciel, afin qu'il daigne lui accorder une longue et heureuse carrière, pour l'avantage et la prospérité de l'Eglise du Canada.

THEOPHILE LEDROIT, Président,  
 HECTOR FABRE, } Vices-Présidents,  
 JEAN BLANCHET, }  
 J. F. BELLEAU, Secrétaire-Arch.,  
 SAM. BENOIT, Trésorier.

*Réponse de Monseigneur.*

Messieurs,—Je vous remercie bien cordialement pour votre bienveil-

lante adresse. J'espère fermement que le Ciel exaucera vos vœux, et qu'avec son concours, il me sera donné de contribuer, dans la faible mesure de mes forces, au bonheur de mes concitoyens.

L'Institut Canadien de Québec sera toujours fidèle à sa mission patriotique de cultiver la belle langue que nous ont léguée nos Ancêtres, s'il prend toujours pour règle les grandes et nobles idées des écrivains religieux qui l'ont immortalisée par leurs écrits. Une langue n'a de prix que comme expression de ce que ressent le cœur. Périssent plutôt la nôtre, Messieurs, que de devenir le véhicule de l'impiété ou de cette littérature immorale qui annonce et pécore la déchéance d'un peuple ! Loin de nous ces lectures légères dont le moindre inconvénient est de consumer inutilement un temps toujours précieux, surtout dans notre siècle, où toutes choses marchent si rapidement, que celui qui perd une seule heure de la journée se trouve déjà bien en arrière ! De plus, l'on s'accoutume avec une effrayante facilité à ces frivolités qui dégèrent en passion, et ne laissent plus de liberté ni de vigueur à l'esprit pour se donner aux études sérieuses.

La Religion qui connaît si bien le cœur de l'homme, parce qu'elle est inspirée par celui qui a créé ce cœur, la Religion nous dit tous les jours : "*Sursùm corda*, en haut les cœurs !" Sans doute, il faut bien que l'homme touche continuellement la terre par quelque endroit, il faut qu'il regarde de temps en temps où il met les pieds, il faut qu'il s'occupe des intérêts matériels, il faut que son esprit embrasse les mille choses qui l'entourent et l'affectent dans sa partie sensible ; mais, au milieu de tout cela, l'âme ne doit pas oublier sa sublime nature et son immortelle destinée. Elle doit donc repousser avec force tout ce qui peut tendre même de loin à la corrompre et à la dégrader, et, au contraire, elle doit se porter à tout ce qui peut l'élever, la purifier, la rendre plus énergique.

Une Société comme la vôtre, Messieurs, peut exercer une immense influence, pour le mal comme pour le bien. Tout dépendra des livres que vous aurez dans votre Bibliothèque, et des Journaux que vous aurez sur vos tables de lecture. Aucune raison ne peut justifier ce qui est mauvais ; et le prétexte qu'il faut connaître le mal comme le bien, est précisément celui qu'alléguait Satan pour notre premier père, et vous savez quel désastre en a été la suite. Donc, Messieurs, pour être fidèle à votre programme, vous veillerez sur tout ce qui doit être offert en lecture à vos membres, avec la sollicitude qu'une mère qui aime son enfant, met à écarter de lui non-seulement ce qui peut le faire mourir, mais même ce qui peut simplement lui causer une légère blessure.

De cette manière, l'Institut Canadien de Québec sera une œuvre chère à la Religion, bénie du Ciel, bénie aussi par les générations futures auxquelles il aura puissamment contribué à conserver intact l'inestimable

héritage d'une foi pure et d'une saine morale, sans lesquelles il est impossible à un peuple d'être véritablement heureux.

*Adresse des Membres du Clergé présent à la Cérémonie  
du Sacre de Mgr. Taschereau.*

Monseigneur,—Le Clergé de votre Diocèse saisit avec empressement la première occasion favorable qui se présente, depuis que le Saint-Père vous a élevé à la haute dignité d'Archevêque de Québec, pour vous offrir l'hommage de son respect, l'assurance de son entière et filiale soumission.

Accoutumés que nous sommes, Monseigneur, à trouver dans le Chef du Diocèse, autant un Père qu'un Supérieur, c'est avec une joie bien douce que nous voyons réunies, dans votre personne, toutes les qualités que ces deux titres comportent. L'illustre et saint Prélat qui vous a précédé sur ce Siège Métropolitain, et qui a laissé au milieu de nous une mémoire si vénérée, en vous désignant au Souverain-Pontife comme le successeur de son choix et l'homme de son cœur, est allé au devant des désirs et des espérances de tous les catholiques de la Province Ecclésiastique. La voix de votre Clergé, veuillez le croire, Monseigneur, n'est pas la moins forte ni la moins émue dans ce concert d'éloges, de souhaits et de bénédictions, qui s'est élevée de toutes parts à la nouvelle de votre nomination au Siège Archiépiscopeal, et qui depuis n'a cessé de retentir dans tout le pays.

La confiance inébranlable que vous inspirez à tous, nous avons des raisons plus spéciales encore de la ressentir, parce que mieux que personne nous connaissons les vertus, la science, la rare capacité que vous avez déployées, comme Supérieur du Séminaire de Québec, comme Recteur de l'Université-Laval, comme Vicaire-Général de votre illustre Prédécesseur, comme son Théologien au Concile du Vatican. Aussi, sommes-nous intimement convaincus et persuadés que vous gouvernerez le Diocèse de Québec, avec cette sagesse qui vous distingue, et dont vous avez donné des preuves si éclatantes dans les charges multiples et importantes qui vous ont été confiées par le passé.

Nous savons toutefois, Monseigneur, que les fonctions que vous aurez à remplir emportent avec elles une responsabilité bien grande. La charge pastorale dont nous connaissons, en partie du moins, les graves sollicitudes, nous met à même de juger des labeurs, des fatigues et des inquiétudes qui vous attendent, dans l'exercice de ce haut et redoutable ministère auquel vous avez été appelé. Il est une chose cependant que, d'avance, nous pouvons vous offrir, comme un encouragement qui vous est dû à tous les titres, comme une consolation anticipée pour les nombreuses difficultés que vous rencontrerez nécessairement dans l'accomplissement des devoirs de

l'épiscopat. Cette chose, Monseigneur, c'est la soumission filiale de votre Clergé, c'est notre désir sincère et ardent de vous donner, dans tout ce que vous entreprendrez pour le bien de l'immense troupeau dont vous aurez désormais la conduite, cette coopération fidèle, active, empressée, sans laquelle le bien ne saurait s'accomplir d'une manière sûre et efficace.

Nous nous ferons donc un devoir de vous alléger, autant qu'il nous sera possible, le fardeau si lourd qui vous est imposé, en nous unissant étroitement à vous, comme à notre Chef et à notre guide ; en joignant nos efforts aux vôtres pour le plus grand bien des âmes, pour le succès de votre ministère et du nôtre, convaincus, du reste, que cette union, cette harmonie, cette entente parfaite entre le premier Pasteur et son clergé, sont le moyen le plus propre à conserver aux ministres de la Religion la bienfaisante influence dont ils ont joui jusqu'ici, et qui a tant contribué à faire de notre pays un des plus heureux du monde.

Nous terminons, Monseigneur, cette faible expression des sentiments qui animent tous vos prêtres, en souhaitant que le Souverain Pasteur des âmes, qui vient de vous associer plus spécialement à son divin ministère, vous remplisse de force, de lumière et de courage, pour travailler avec fruit au salut de votre troupeau, demandant à Dieu qu'il bénisse vos efforts, qu'il couronne de succès tous les travaux que votre sollicitude pastorale vous fera entreprendre pour le bien de votre Diocèse, la gloire et le triomphe de son Eglise.

*Réponse de Monseigneur.*

Messieurs,—Toutes les adresses que j'ai reçues ont été pour moi une consolation et un encouragement, parce qu'en me prouvant l'union et la concorde des esprits et des cœurs, elles faisaient briller à mes yeux des rayons d'espérance. C'est ce qui me fait attacher une importance toute particulière à celle que vous venez de me présenter. En effet, le concours que vous me promettez est, par la nature même des choses, le plus direct et le plus efficace de tous et, par conséquent, le plus capable de calmer les craintes que m'inspire la redoutable responsabilité, dont je me vois chargé.

Appelés comme vous l'êtes, Messieurs, par vos fonctions, à exercer sur chaque fidèle de ce vaste Diocèse, l'action que je ne pourrais sans miracle exercer par moi-même, vous êtes les représentants immédiats du premier pasteur du Diocèse ; ou, pour mieux dire, vous êtes comme d'autres moi-même auprès de ces âmes confiées à nous tous ensemble, mais à divers titres.

Jugez par là de quel prix doivent paraître à mes yeux ces sentiments d'union et de bonne volonté que renferme votre adresse. Sans doute, je

les connaissais déjà de longue main, mais dans ce jour solennel où les émotions laissent à peine à mon pauvre cœur la liberté de battre, vos bonnes paroles me fortifient et m'encouragent.

Le Divin Pasteur de toutes les âmes nous enseigne que si nous voulons être de bons pasteurs, nous devons, à son exemple, donner notre vie pour nos brebis. Consacrons donc à nos ouailles tous les instants de cette vie périssable que la main de Dieu départit, à chacun de nous, dans une mesure plus ou moins longue, mais toujours déterminée avec sagesse et suavité. Voilà la pensée commune qui nous unira dans ce travail de chaque jour, de chaque instant, auquel nous devons nous livrer, pour répondre aux desseins de celui qui nous a appelés pour être ses coopérateurs et les dispensateurs de ses mystères. Ces âmes que Jésus-Christ confie à notre vigilance commune, et à notre sollicitude, nous devons les aimer afin que la charité enflamme et anime notre zèle ; c'est pour elles que nous devons prier, étudier, évangéliser, nous consumer chaque jour.

Si parfois nous sentons nos bras comme défaillir à cause de l'inutilité apparente de nos travaux, soutenons-nous mutuellement comme des frères, et encourageons-nous par de bonnes paroles, de conseils d'amis et par l'exemple d'une vertu qui persévère en dépit de tous les obstacles. Quand le succès paraîtra correspondre à nos efforts, souvenons-nous qu'il est l'ouvrage de la grâce divine, et que nous devons toujours dire, comme le recommande le Divin Maître : " Nous ne sommes que des serviteurs inutiles. "

Nous avons à cultiver tous ensemble le champ du Père de la terre. C'est maintenant le temps du travail et des sueurs ; un jour, *Venientes venient cum exultatione portantes manipulos suos*. Alors la joie sera proportionnée à l'abondance de la moisson, et la moisson elle-même sera d'autant plus belle que nous y aurons mis plus de concorde et de bonne volonté. Nous sommes dispersés sur toute la surface de ce vaste Diocèse : mais, aux yeux du Père de famille pour qui nous travaillons, le temps et l'espace ne sont rien. Nous sommes toujours sous son regard et dans sa main ; son cœur adorable doit être notre refuge commun dans nos peines, notre repos dans nos fatigues, notre conseil dans nos doutes, et la fontaine intarissable où nous devons chaque jour puiser par la méditation, la force et la lumière dont nous avons besoin. Le fardeau ainsi partagé avec Jésus, et avec nos confrères dans le sacerdoce, deviendra moins lourd ; le travail sera plus proportionné à notre faiblesse ; il aura même ses jouissances, car étant réunis par la charité dans ce sanctuaire béni, nous chanterons chaque jour le cantique de l'allégresse : *Ecce quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum !*"

---

(1) Voici les cadeaux qui ont été faits à Mgr. Archevêque :

*L'hon. Juge J. T. Taschereau, frère de Mgr.*—Anneau splendide : améthyste entourée de 24 diamants.—*Séminaire.*—Chaîne d'or, et trois aubes superbes.—*Hôtel-Dieu.*—Croix pectorale en or, ornée de pierreries.—*Ursulines.*—Mosette en velours violet, avec boutons et galons d'or.—*Hôpital-Général.*—Sandales en satin blanc, ornées de pierreries.—*Congrégation Notre-Dame.*—Soutane en drap violet, avec manches et collet en velours rouge, et une paire de gants blancs très-riches.—*Dames de Jésus-Marie.*—Un coussin ou carreau en damas de soie rouge, avec broderies en or aux initiales de Mgr. l'Archevêque.—*Bon-Pasteur.*—Rochet en dentelles des plus magnifiques.—*Sœurs de la Charité.*—Une superbe barrette en velours violet, et un rochet en broderies des plus riches.